

Des députés plaident pour un « Maastricht social »

Un rapport fait 40 propositions concrètes pour améliorer les questions de travail, santé...

MARC LANDRÉ
@marclandre

SOCIAL L'Europe se dotera-t-elle prochainement de critères de convergence sociale, pour rapprocher les législations liées au travail, à la santé ou aux retraites, comme il y a eu dans les années 1990, avant le passage à l'euro, des critères de convergence économique ? Ce « Maastricht social » est en tout cas proposé par deux députés de la majorité, Carole Grandjean (LREM) et Marguerite Deprez-Audebert (MoDem), dans un rapport d'information sur le socle européen des droits sociaux présenté jeudi en commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale et qui va faire l'objet d'une proposition de résolution européenne (PPE).

« La législation européenne compte près de 200 textes sur le droit du travail, la libre circulation des travailleurs, l'égalité femme-homme, la santé ou la lutte contre les discriminations, explique Carole Grandjean. L'Union fait beaucoup pour les citoyens en matière sociale mais l'évaluation et la traçabilité des mesures concrètes mises en œuvre sont encore insuffisantes. » L'enjeu, pourtant, est de taille : les fonds structurels européens à vocation sociale représentent quelque 100 milliards d'euros et leur distribution n'est aucunement liée au respect de critères sociaux spécifiques.

« Il faut mieux tracer les financements et dire où ils vont sur les territoires », indique Carole Grandjean qui vient de récupérer la réflexion de La République en marche sur toutes les questions de travail. En

cas de non-respect de ces critères (qui restent à définir), des sanctions pourraient être décidées à l'encontre des États membres pris en défaut.

Un socle minimal d'assurance-chômage

Le rapport - dont la publication intervient deux mois avant les élections européennes pour irriguer les programmes des différents partis - fait aussi une quarantaine de propositions pour améliorer concrètement la convergence des États en matière sociale. Comme d'expérimenter un niveau de salaire minimum (27 pays en ont un) en dessous duquel il serait interdit de descendre, de créer un socle minimal d'assurance-chômage « pour servir d'amortisseur aux salariés en cas de crise » ou d'instituer « un

Erasmus d'expérience européenne pour tous les jeunes sans emploi, sans formation et sans stage [les fameux NEET, NDLR] issu de milieux défavorisés ».

Les députées préconisent enfin de renforcer les pouvoirs, notamment en matière de contrôle, de l'Autorité européenne du travail, une agence créée en 2017 pour coordonner et surveiller l'application des règles européennes en matière de travail. « Il y a un véritable enjeu sur le développement des plateformes et des nouvelles formes d'emploi en Europe à cause des risques de dumping social dans certains pays », juge encore Carole Grandjean, qui prône la création d'un système européen de représentation où se côtoieraient les travailleurs, les consommateurs, les élus et les opérateurs du secteur. ■